

L'économie sociale et solidaire

**Une source pour d'autres
indicateurs de richesses**

Les actes du séminaire

Mardi 17 novembre 2009

Hôtel de Région / Marseille

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur





→ Sommaire

Préfaces	03
La nécessité de construire de nouveaux indicateurs de richesses ou pourquoi construire de nouveaux indicateurs de richesses ?	04
L'évaluation de l'utilité sociale en région PACA : Des pratiques exemplaires ?	06
→ Atelier 1 : Quel sens et quelles incidences sur le projet de la structure ?	07
→ Atelier 2 : Quels sont les enjeux de méthode et d'un processus d'évaluation ?	08
→ Atelier 3 : Quels impacts sur l'identité commune et la diffusion des valeurs ?	10
Rendre lisible l'apport de l'économie sociale et solidaire sur les territoires	12
Glossaire	14
Liste des organisations	15

Remerciements :

Philippe Chesneau (Conseil Régional PACA), Marcelle Gay (CRESS PACA), Laurent Fraisse (Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie), Maurice Parodi (Collège Coopératif, Professeur Emérite de l'Université de la Méditerranée), Hélène Duclos (Culture et Promotion), Jacques Cottreau (Cabinet Pennec Etudes Conseils), Eric Palmieri (Association de Médiation Sociale de Marseille), Hélène Laude (ESSOR 13), Sophie Mariot Leduc (SCIC OKHRA), Stephan Alaric (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du VAR), Audrey Michel (Association Régionale Pour l'Environnement PACA), Jacques Pouly (Association SEMAILLES), Gaël Brouck (Régie de quartier Diagonales, Comité National de Liaison des Régies de Quartier), Bruno Lasnier (Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire), François Rousseau (Chercheur associé au Centre de Recherche en Gestion de l'Ecole polytechnique), Jean Marc Léculier (Région Rhône-Alpes), Michel Faure (PRIDES CARAC'TERRE), Erdmuthe Klaer (Réseau Européen des Villes et Régions pour l'Economie Sociale).

Et à Lucile Manoury (SCOP l'Atelier Coopératif) pour l'appui technique apporté à la réalisation de l'ensemble de ce séminaire de travail.

Philippe CHESNEAU,

Vice Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, délégué à l'emploi et aux politiques territoriales

Dans un article paru récemment, Edgar Morin écrit : "Pour éviter la désintégration du "système Terre", il faut d'urgence changer nos modes de pensée et de vie. Tout est à transformer pour trouver de nouvelles raisons d'espérer. Quand un système est incapable de traiter ses problèmes vitaux, il se dégrade, se désintègre ou alors il est capable de susciter un meta-système à même de traiter ses problèmes : il se métamorphose. Le système Terre est incapable de s'organiser pour traiter ses problèmes vitaux : périls nucléaires qui s'aggravent avec la dissémination et peut-être la privatisation de l'arme atomique ; dégradation de la biosphère ; économie mondiale sans vraie régulation ; retour des famines ; conflits ethno-politico-religieux tendant à se développer..."

"L'idée de métamorphose, plus riche que l'idée de révolution, en garde la radicalité transformatrice, mais la lie à la conservation (de la vie, de l'héritage des cultures). Pour aller vers la métamorphose, comment changer de voie ?"

L'économie sociale et solidaire participe de cette métamorphose. Elle explicite l'utilité sociale ; ce nécessaire lien entre l'individuel et le collectif, entre le projet et le territoire, l'économique et le social.

Pour que l'économie sociale et solidaire soit ce pivot vers cette métamorphose, il nous faut trouver les outils nous permettant d'appréhender, d'évaluer, de valoriser et promouvoir cette richesse autrement, cette utilité sociale.

Marcelle GAY,

Présidente de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

L'idée de construire de nouveaux indicateurs de richesses n'est pas nouvelle. Plusieurs rapports (dont le plus récent, produit par la Commission Stiglitz) ont montré la limite du PIB comme seule référence. Il exclut en effet la plupart des dimensions de bien être individuel et collectif : le lien social, le développement personnel, l'innovation technique et sociale, la réalisation de services d'intérêt collectif.

L'Economie Sociale et Solidaire cherche dans ses principes mêmes à réconcilier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Les associations, mutuelles et coopératives doivent pouvoir aujourd'hui mieux faire reconnaître la richesse spécifique produite par leurs organisations. C'est avec cette ambition que la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé le 17 novembre 2009 un séminaire de travail sur **"L'économie sociale et solidaire : une source pour d'autres indicateurs de richesses"**.

Ce séminaire a montré la diversité des démarches et des expérimentations produites par les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cette première étape de valorisation est fondamentale.

Aujourd'hui, il est indispensable d'aller plus loin dans la pratique et d'inscrire dans les conventions avec les pouvoirs publics l'utilité sociale produite par nos entreprises et ainsi faire valoir notre différence.

Désormais, la Chambre Régionale s'engage dans une démarche de valorisation territoriale de la contribution sociétale spécifique de l'économie sociale et solidaire à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle entend ainsi donner une lisibilité territoriale, globale, de l'utilité sociale produite par nos entreprises et concrétiser qualitativement la mise en œuvre de nos valeurs. Produire des preuves de la responsabilité des entreprises de l'ESS, afin de caractériser leur modèle de développement, doit se construire autour d'outils adaptés.

L'Economie Sociale et Solidaire s'inscrit dans le champ politique comme une dynamique collective qui contribue pleinement et volontairement par ses finalités et ses modèles d'organisation au bien commun dans son sens le plus large.

Construire des outils de mesure est donc d'abord une question de choix politique avant d'être une question technique.

**ANIMATION :****Hélène Duclos**

Auteur du guide "Evaluer l'utilité sociale de son activité, conduire une démarche d'autoévaluation", Culture et Promotion.

INTERVENANTS :**Laurent Fraisse**

Chargé de recherche au Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie (CRIDA)

Maurice Parodi

Président du Collège Coopératif, Professeur Emérite de l'Université de la Méditerranée

La nécessité de construire de nouveaux indicateurs de richesses ou pourquoi construire de nouveaux indicateurs de richesses ?

La construction de nouveaux indicateurs de richesses suscite un intérêt renouvelé à la lumière des problématiques de crise. Que révèle la volonté de développer l'usage de l'indicateur de développement humain (IDH), d'approcher le bonheur intérieur brut (B.I.B) ? Que recouvrent les démarches d'évaluation de la responsabilité sociale des entreprises (R.S.E) ou de l'utilité sociale ? A quelles problématiques renvoient-elles ? Une vision d'ensemble de ces notions et de ces enjeux a été retracée dans une perspective historique puis politique par Maurice PARODI et Laurent FRAISSE.

→ Des repères historiques

La question de la valeur, et donc de la mesure de la richesse, a surgi avec l'économie politique naissante à la fin du XVIII^e siècle. La notion d'utilité apparaît à travers des théories fondées sur la préférence individuelle à la fin du XIX^e. Après la seconde guerre mondiale, des agrégats macroéconomiques comme le produit intérieur brut (P.I.B), outil majeur de la planification, se mettent en place avec les systèmes de comptes nationaux. Aujourd'hui dénoncées, les limites du PIB renvoient à la méthode qui additionne des valeurs ajoutées marchandes hétéroclites, y compris celles issues d'activités de réparation subies, mais surtout à son objectif, qui exclut la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux. Parallèlement, des indicateurs sociaux ont pu être élaborés depuis les années 1960 aux niveaux international (ONU, Banque Mondiale) comme national, régional ou départemental (portrait social, observatoires, ...). Ils sont mobilisés comme outil de lecture de l'état des

problématiques sociales, y compris à travers des indicateurs synthétiques comme l'Indicateur de développement humain (IDH).

Pour autant, la mesure combinée des "performances économiques et du progrès social" (intitulé de la Commission Stiglitz) constitue un nouveau défi contemporain et son besoin de tenir compte des trois piliers de développement que sont l'économique, le social et l'environnemental.

→ Un défi contemporain

C'est la raison pour laquelle de nombreux auteurs, comme les acteurs du collectif FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse tels que P. Viveret, J. Gadrey, F. Jany Catrice, D. Meda, ...) travaillent sur une autre conception de la richesse. Outil de débat public, le laboratoire de l'ESS, à travers les "50 propositions pour changer de cap : l'ESS, un laboratoire pour un autre mode de développement", souligne les enjeux d'améliorer et d'intégrer dans la comptabilité nationale des indicateurs non



monétaires de bien être, de santé sociale, de développement durable ou encore de fonder les politiques socio-économiques (nationales, locales) sur des indicateurs clés intégrant pleinement les dimensions sociales et écologiques d'intérêt général.

Les différentes expérimentations construites par les acteurs reflètent ces préoccupations à l'échelle de l'entreprise mais selon des objectifs sensiblement différents. A côté des pratiques de notation et de valorisation telles que la R.S.E, l'évaluation de l'utilité sociale mise en œuvre par des acteurs de l'économie sociale et solidaire s'attache notamment à révéler la face cachée de la valeur économique et au-delà, les impacts sociaux et environnementaux. Les forces organisées de l'économie sociale et solidaire, la CRESS, le CEGES ont pour enjeu aujourd'hui de relayer ces initiatives et plus globalement de valoriser l'impact sociétal de l'ESS.



La construction de démarches, d'indicateurs mesurables de l'économie sociale et solidaire et donc la valorisation des richesses produites par ses entreprises est un enjeu majeur pour mettre en avant les pratiques et les réponses qu'elle peut apporter au modèle de développement économique, social et durable des territoires. Les entreprises de l'ESS contribuent tout particulièrement aux enjeux de développement sociétaux et soutenables, leurs règles et leurs pratiques favorisant la production volontaire d'impacts (externalités) positifs. L'approche utilité sociale apparaît comme l'une des voies d'accès à la valeur. Comme le questionnait un participant, elle ne s'attache pas seulement aux indicateurs quantitatifs,

mais également qualitatifs. Plus encore, elle est mobilisée, et c'est sans doute une de ses différences avec les démarches actuelles de marketing social de la RSE, comme un outil d'appropriation du projet de l'organisation par l'ensemble des acteurs concernés. Elle tient compte, par exemple, de la détention collective du capital et de la non appropriation individuelle des résultats.

L'intérêt du Conseil régional PACA pour l'évaluation de l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire

Les travaux conduits dans le cadre du séminaire permanent du Programme Régional de développement de l'Économie Sociale et Solidaire ("PROGRESS") ont abouti à la formalisation d'indicateurs et d'une grille d'appui à l'évaluation devant permettre :

- Une meilleure reconnaissance des bénéfices collectifs apportés par les activités des organisations de l'économie sociale et solidaire.
- Une régulation concertée entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et la collectivité territoriale régionale permettant la formalisation d'une relation équilibrée conventionnelle.

L'approche utilité sociale s'attache notamment à traduire les effets directs de l'usage de principes démocratiques des organisations de l'économie sociale et solidaire. Ces effets concernent l'amélioration des conditions de développement de la citoyenneté, l'ancrage territorial, le niveau de participation des parties prenantes du projet, la lucrativité limitée, ou encore l'encadrement des niveaux de rémunération des salariés dirigeants. Que ce soit dans le cadre de démarches nationales, territoriales ou à l'échelle de l'entreprise, ce qui apparaît fondamental est le travail à conduire pour élaborer une convention politique entre les différents types d'acteurs concernés en vue de définir les valeurs partagées et donc l'objet de la mesure.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS :**
bibliographie sur le site de la CRESS PACA :
<http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-utilite-sociale.html>



L'évaluation de l'utilité sociale en région PACA : Des pratiques exemplaires ?

Les trois ateliers de travail organisés dans le cadre de ce séminaire ont eu pour objet d'aborder concrètement des démarches d'évaluation de l'utilité sociale à partir d'expériences vécues.

Pour chaque atelier, deux à trois expériences ont été présentées. Ces ateliers visaient à contribuer à la connaissance de ces pratiques, mais également à ouvrir sur des questionnements spécifiques en fonction des thèmes proposés.

Ces trois ateliers se sont attachés à deux questions transversales :

→ **Dans la diversité des démarches existantes, peut-on repérer des objectifs et critères récurrents ?**

→ **Quelles conditions sont mises en place ou souhaitables pour favoriser la lisibilité des résultats (attendus ou réalisés) ?**

ATELIER 1 :

L'évaluation de l'utilité sociale : quel sens et quelles incidences pour le projet d'une structure ?

OBJECTIFS

- Rendre lisible les attendus et les motivations des structures lorsqu'elles envisagent des démarches d'évaluation de l'utilité sociale.
- Appréhender les retombées possibles d'un projet d'évaluation de l'utilité sociale pour les structures.

ATELIER 2 :

Quels sont les enjeux de méthode d'un processus d'évaluation ?

OBJECTIFS

- Identifier les principes d'intervention adaptés aux démarches d'évaluation de l'utilité sociale.
- Apprécier les limites et les atouts des processus d'évaluation de l'utilité sociale.

ATELIER 3 :

Quel impact sur l'identité commune et la diffusion des valeurs ?

OBJECTIFS

- Identifier les impacts produits par des évaluations de l'utilité sociale ou apparentées à l'échelle des entreprises de l'ESS.
- Clarifier les attendus des fédérations et réseaux dans la promotion de ce type de démarche.



ATELIER 1 : Quel sens et quelles incidences sur le projet de la structure ?

EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES ET TÉMOINS

- Bilan sociétal du CJDES,
M. J. Cottureau
Pennec Etudes Conseil

- Evaluation sociale dans le champ de la médiation,
M. E. Palmieri
Association de Médiation sociale de Marseille

ANIMATION :

Hélène Laude
ESSOR 13

Cet atelier est centré sur les questions que posent, en amont, le projet d'une évaluation de l'utilité sociale. Pour quelles raisons et motivations s'engage-t-on dans de telles démarches ? En quoi cette démarche dépasse-t-elle le simple respect des obligations réglementaires et des engagements contractuels ? En quoi ces outils se différencient-ils d'un code de bonne conduite ? Comment les différents acteurs concernés (internes et partenaires) appréhendent-ils un projet d'évaluation de l'utilité sociale ? Ont-ils les mêmes attentes ? Le Bilan Sociétal, présenté par la SCOP Pennec Conseil, a été conçu afin de rendre compte des valeurs de l'entreprise et de sa dimension citoyenne. Il suppose une construction collective, une intention de dialogue et une démarche de progrès. Il est sous la forme d'un questionnaire comportant environ cent soixante questions permettant d'appréhender les trois piliers du développement durable : l'activité économique, les relations sociales et l'environnement. Pour l'entreprise utilisant cet outil, l'intérêt est d'interroger les différentes parties prenantes concernées par l'action mais aussi d'engager un travail sur la façon dont la structure est perçue par l'extérieur. Les incidences sont la détermination d'une vision enrichie, globale, partagée, non segmentée de l'entreprise et in fine l'élargissement du dialogue entre les différentes parties prenantes.

La démarche d'auto-évaluation de l'Association Médiation Sociale de Marseille est venue de la volonté de travailler collectivement sur l'évaluation sociale, dans le contexte du développement d'un réseau de médiateurs. Cette auto-évaluation a été co-construite avec les différentes parties prenantes pour réinterroger le projet associatif et le mode de gouvernance. Son caractère récent ne permet pas encore d'en apprécier tous les impacts. Néanmoins, cette approche montre l'importance de l'élaboration d'indicateurs non standardisés pour s'attacher aux spécificités de la structure. Réinterroger leurs projets et leurs pratiques apparaît comme la motivation majeure des entreprises de l'ESS pour mettre en œuvre une démarche d'évaluation de l'utilité sociale. Ces actions visent à mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour mettre en cohérence les aspirations de chacun et en lumière l'activité de la structure et ses impacts.



Dans un espace public dominé par les règles du marché libéral, la mise en avant des valeurs politiques et la plus value sociétale des organisations de l'ESS peut devenir inaudible pour le bénéficiaire et les acteurs publics. L'engagement dans une démarche d'évaluation de l'utilité sociale permet d'envisager :

- Un débat entre les parties prenantes du projet sur la reconnaissance des spécificités organisationnelles de l'ESS reflétant ses valeurs.
- Un modèle de communication publique appuyant sa stratégie sur l'outil de mesure particulier que représente l'évaluation de l'utilité sociale.



ATELIER 1 :

→ Repères sur les pratiques

- Le caractère fortement participatif de ces pratiques permet de partager le sens du projet avec l'ensemble des parties prenantes : partenaires publics et opérationnels, membres de la structure, usagers.
- Ces démarches relèvent d'une logique d'évaluation, soulignant les points forts et les pistes de travail et de progrès.
- Elles s'attachent à l'amélioration des pratiques. Ce sont des outils d'aide à la décision qui visent à questionner la gouvernance et la stratégie.
- Elles cherchent à mieux cerner l'utilité sociale et à mieux communiquer sur les contributions et apport de la structure sur le territoire auprès des partenaires publics ou financeurs.

→ Les écueils possibles

- La difficulté de concilier la mobilisation des parties prenantes dans le temps et la nécessité de l'engagement dans la durée.
- La "normalisation" introduite à travers la prédétermination des indicateurs dans certaines grilles peut introduire le risque de laisser de côté certaines spécificités de la structure ou de son contexte.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :
<http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-utilite-sociale.html>

ATELIER 2 :

Quels sont les enjeux de méthode d'un processus d'évaluation ?

EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES ET TÉMOINS

- Dispositif d'Évaluation et de Valorisation de l'Utilité Sociale en Environnement - DEVUSE
Sophie Moriot Leduc
SCIC Okhra

- Système de garantie et d'évaluation participative
Stephan Alaric
ADEAR 83

ANIMATION :

Audrey Michel
ARPE PACA

Cet atelier vise à partager des constats, atouts et limites des pratiques méthodologiques d'évaluation de l'utilité sociale. Les objectifs d'évaluation supposent-ils des processus de travail particuliers ? Comment situer l'évaluation de l'utilité sociale entre évaluation à un temps T et un processus inscrit de façon permanente dans une démarche de progrès ? Comment ce travail se met-il en œuvre ? Quels moyens nécessite-t-il aux niveaux technique et organisationnel ?

L'outil DEVUSE a été utilisé par la SCIC Okhra dans le but de faire reconnaître l'utilité sociale de son activité pour le territoire de Roussillon. Cet outil interroge la pratique de l'organisation au regard de quatre thématiques : l'environnement, l'économie, le développement durable et l'impact socio culturel sur le territoire. Pour mener cette démarche d'auto-évaluation, la SCIC Okhra a été accompagnée en externe par le CNAR environnement.

Le système de garantie et d'évaluation participative mis en place par l'ADEAR 83 s'inscrit dans le domaine de l'agriculture biologique. Il a pour principal objectif de garantir l'éthique des AMAP en relation avec la charte créée par les adhérents. Sa mise en œuvre conduit à faire travailler les acteurs concernés sur le développement et la cohérence du fonctionnement de l'AMAP. Ce faisant, la démarche contribue à régler d'éventuels



conflits entre partenaires, à pérenniser le partenariat dans le temps et tout en poursuivant l'identification des besoins. Ce système d'évaluation est participatif et a été créé par les adhérents eux-mêmes.

La présentation de ces deux méthodes a permis de mettre en exergue la spécificité des temporalités dans le processus d'évaluation de l'utilité sociale de la structure. Il s'agit, dans le premier cas, d'une photographie de la structure à un instant "t" ; l'enjeu majeur est de réussir à s'en servir comme outil de suivi. Le second cas s'inscrit dans une démarche de progrès, ouverte et structurée par des contrats d'objectifs permettant aux acteurs d'ajuster leurs pratiques dans le temps.

Abordés comme support de professionnalisation dans le cadre de cet atelier, les processus d'évaluation étudiés ont permis de mettre en avant :

- L'utilité de l'évaluation : au niveau de la structure même, en vue de l'amélioration de ses pratiques, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire par la démarche de reconnaissance et de valorisation des pratiques.
- Une méthode, où l'organisation s'engage volontairement dans un processus participatif nécessitant les regards croisés des parties prenantes.
- Une méthode responsable qui constitue un outil de dialogue supplémentaire pour rendre compte du projet et satisfaire aux exigences de transparence.
- Une méthode impliquante et exigeante centrée sur les valeurs du projet évalué.
- La problématique du coût de l'évaluation. Ce questionnement abordé en "creux" au travers des témoignages sur les difficultés de mise en œuvre des deux démarches présentées révèle la nécessité d'ouvrir une piste de réflexion sur les conditions d'accès à de tels processus d'évaluation.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-utilite-sociale.html>

→ Repères sur les pratiques

- Les démarches d'évaluation permettent de renforcer la dimension démocratique et la gouvernance des structures.
- Le processus d'évaluation contribue à développer la cohésion interne et le sentiment d'appartenance des salariés et des bénévoles.
- Ces démarches tendent à donner une vision commune du projet de la structure.
- La méthode d'évaluation s'inscrit dans un processus d'apprentissage entraînant les parties prenantes dans une démarche de progrès.
- Un appui extérieur qu'il soit réalisé par un consultant indépendant ou par un pair, paraît nécessaire pour objectiver le processus d'évaluation.

→ Les écueils possibles

- Le choix de l'outil doit être adapté aux objectifs. L'outil doit être pensé en termes de restitution. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'usage réel et l'évaluation finale commune risquent d'être compromis.
- La temporalité retenue pour la démarche doit être comprise par tous pour éviter une démotivation.
- Le choix de la méthode est essentiel car le risque d'assimilation de la démarche d'évaluation à un contrôle existe.





ATELIER 3 :

Quels impacts sur l'identité commune et la diffusion des valeurs ?

EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES ET TÉMOINS

- Démarche Progrès
Gaël Brouck
CNRLQ

- Démarche qualité développement durable
de la Fédération des Jardins de Cocagne
Jacques Pouly
Semailles

ANIMATION :

Bruno Lasnier
APEAS

Rendre lisible l'intention des fédérations et réseaux quant à la promotion et l'usage des démarches d'évaluation est la préoccupation au cœur de cet atelier. Des fédérations et réseaux mettent en effet en œuvre des démarches spécifiques. Quelles incidences dans la relation entre une structure et son réseau quand ce dernier promeut une démarche "maison" ? Quels résultats recherchent les fédérations et réseaux à travers la promotion de pratiques d'évaluation de l'utilité sociale spécifiquement conçues à l'attention de leurs membres ?

La Démarche Qualité Développement Durable mise en place par la Fédération des Jardins de Cocagne vise à valoriser la singularité de ses jardins. Le concept même des Jardins de Cocagne, s'inscrit dans les enjeux du développement durable. Le social, l'environnement et l'économique s'y trouvent pleinement articulés : insertion socioprofessionnelle, production biologique, consommation responsable, distribution en circuit court ... Cet outil, qui s'insère dans la démarche qualité, va permettre aux jardins d'interroger leurs pratiques, d'évaluer leurs actions et de se positionner au regard des critères du développement durable. La visée est d'améliorer les pratiques en matière d'insertion, de processus de production, de management et de méthode de gouvernance.





La Démarche Progrès a été conçue par le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) en réponse au besoin d'outiller les Régies afin qu'elles améliorent la formalisation et le suivi de leur projet associatif. Le processus vise également une mobilisation accrue des habitants et un dialogue optimisé avec leurs partenaires. Le CNLRQ a structuré la méthode de telle façon que les régies elles-mêmes conçoivent des indicateurs adaptés à leurs spécificités. Mené avec l'appui d'un intervenant externe, ce processus conduit chaque Régie à réinterroger les besoins de son territoire et, ce faisant, à mesurer l'adéquation de ses pratiques avec ces besoins.

Ces initiatives présentent des similitudes. La vitalité et la cohérence des projets associatifs vis-à-vis des besoins constituent le fil conducteur de ces pratiques d'évaluation de l'utilité sociale. La professionnalisation des membres est également un résultat attendu. Les processus participatifs permettent là encore de renforcer la compréhension du projet par les partenaires et de conforter l'appropriation par les parties prenantes internes.

Les fédérations, en outillant ainsi leurs membres, les conduisent à réinterroger la cohérence entre les valeurs promues au sein du réseau et les activités qu'elles mettent en œuvre. Enfin, mobilisées sur une expérience commune par leur fédération, les structures se reconnaissent à travers une identité partagée, à partir de la similitude des critères qu'elles déterminent ou des constats opérés.

→ Repères sur les pratiques

- Les démarches d'évaluation permettent le partage des valeurs entre les structures et le niveau de la vie fédérale.
- Les structures s'inscrivent dans un processus de professionnalisation.
- Les actions des structures de terrain comme de la fédération gagnent en lisibilité (en interne et en externe)
- Les valeurs et les finalités relayées par le niveau fédératif sont confortées par la mise en cohérence des projets associatifs avec les pratiques des structures.
- L'analyse des besoins du territoire favorise l'identification de nouvelles activités. Leur mise en débat avec les partenaires contribue ainsi à renforcer la capacité d'innovation sociale des membres de la fédération ou du réseau et sa reconnaissance.
- Les coûts de conception et de mise en œuvre d'une démarche d'évaluation sont mutualisés.

→ Les écueils possibles

- Le choix de la méthode est important pour ne pas faire de l'évaluation un outil de contrôle de l'activité des structures locales par la fédération.
- La culture de l'évaluation est peu développée, le risque de non compréhension de la démarche existe. Il y a donc un enjeu à la formation des acteurs à l'évaluation.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-utilite-sociale.html>



Rendre lisible l'apport de l'économie sociale et solidaire sur les territoires

Des initiatives sont aujourd'hui prises ou soutenues par des collectivités territoriales pour mieux appréhender ce qui contribue au développement économique local. Il s'agit d'envisager autrement les richesses économiques, sociales et environnementales des territoires mais aussi la façon dont chaque type d'acteurs les produisent. Certaines de ces expérimentations ont été présentées à l'occasion du séminaire. Si elles relèvent de différents processus ou méthodes, elles ont pour point commun de s'attacher à rendre lisibles les modes d'action des acteurs et leurs impacts sur les territoires.

→ Des expérimentations diversifiées

La dynamique présentée pour le PRIDES¹ Carac'Terres, dédié à la filière du Tourisme social et solidaire, met l'accent sur l'action et l'ancrage territoriaux des entreprises de l'ESS. La méthodologie retenue s'appuie sur le postulat que le modèle de développement des organisations de l'ESS est lié à la compréhension du territoire comme espace de responsabilité économique et sociale partagée. En ce sens, les organisations peuvent jouer un rôle actif pour que le territoire devienne le lieu de nouvelles alliances, de nouvelles conventions entre les acteurs qui le composent. Il s'agit d'évoluer à l'échelle locale autour de nouvelles solidarités.

Dans le même esprit, le réseau REVES, composé de collectivités territoriales et d'acteurs de l'ESS, travaille depuis quelques années sur l'approche "Territoires Socialement Responsables". Le principe retenu est de travailler à partir des besoins des territoires. L'analyse du contexte s'appuie, dans ce cadre, sur un processus participatif destiné à définir avec les populations les critères d'évaluation à

partir desquels le territoire peut être qualifié de "socialement responsable".

La Région Rhône-Alpes a mis en place un outil, nommé Evalu'ra (évaluation du gain sociétal en Rhône-Alpes), qui permet aux entreprises de définir leurs pratiques et apports sur 7 axes : la contribution à la satisfaction des besoins sociétaux, la pérennité économique du projet, la gouvernance et la démocratie de gestion, la qualité des pratiques, l'impact sociétal du bénévolat, la qualité des relations avec les fournisseurs et les prestataires et le respect de l'environnement. La gestion et la diffusion de l'outil sont aujourd'hui confiées à la CRESS Rhône-Alpes.

¹ Pôle Régional d'Innovation et de Développement économique Solidaire. Les PRIDES ont pour objectifs stratégiques de soutenir un mode d'organisation en réseau des entreprises au niveau régional, sur une logique de filières, et d'améliorer la performance des entreprises adhérentes, en activant différents leviers de développement (soutien à l'innovation, l'usage des TIC et l'exportation, à l'investissement dans les ressources humaines, sensibilisation des entreprises à la responsabilité sociale et environnementale).





→ Un projet régional pour d'autres indicateurs de richesse

En prolongement des travaux du séminaire permanent du PROGRESS, le Conseil Régional et la CRESS PACA ont constaté l'absence actuelle de ressources et de références pour la valorisation territoriale de la contribution sociétale spécifique de l'économie sociale et solidaire à l'échelle régionale.

Ce besoin de valorisation a largement été confirmé par les nombreuses contributions à cette journée du 17 novembre 2009. Tous les participants l'ont souligné, l'évaluation précise des richesses produites par les entreprises de l'économie sociale et solidaire est un enjeu majeur pour valoriser leurs pratiques et leurs apports à un modèle de développement économique, sociale et durable des territoires.

Afin de prendre en compte cette préoccupation, la CRESS PACA propose d'initier une démarche pour concevoir et rendre lisible un indice territorial de l'utilité sociale. Cet outil aurait pour visée d'éclairer et de "faire remonter" la valeur produite par l'économie sociale et

solidaire, notamment au regard d'enjeux de politiques publiques, et de rendre lisible la démarche de progrès dans laquelle s'inscrit l'économie sociale et solidaire en région PACA.

Cet indice serait le regroupement d'un faisceau d'indicateurs. Ces indicateurs seront intimement liés aux enjeux de développement des territoires sous leurs aspects sociaux, économiques et environnementaux. Une telle démarche devra être progressive, évolutive et partenariale, tant dans le choix des critères, que dans la mobilisation des données et leur agrégation. L'enjeu n'est pas de mesurer les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux à l'échelle d'une organisation individuelle, mais bien à l'échelle d'un territoire. Ce nouvel indice permettra de mettre en débat le projet de transformation sociale de l'économie sociale et solidaire.

C'est là toute l'ambition politique de l'élaboration de cet indice territorial de l'utilité sociale qui après avoir été approuvé par l'assemblée devra faire l'objet de nouveaux travaux.

→ POUR EN SAVOIR PLUS :
<http://www.cresspaca.org/ess-enjeux-utilite-sociale.html>



→ Glossaire

Utilité sociale : L'approche utilité sociale ne vise pas à exprimer toute la valeur économique générée par une organisation, mais s'attache à en signifier la face cachée. Allant au-delà de la remontée d'effets externes de nature économique, l'évaluation de l'utilité sociale cherche à prendre en compte des composantes qui échappent à la valorisation et au calcul économique. Elle "traque" ainsi toutes les formes de la valeur qui ne se manifestent pas au premier plan de l'activité productive des organisations et que notre appareil comptable ne cherche pas à repérer. Au-delà de la RSE, elle ne se contente pas de mesurer les résultats et les effets, elle cherche à apprécier les impacts sociétaux et à rendre lisible les pratiques qui les favorisent. Inventer d'autres instruments de mesure devient nécessaire : c'est l'objet même des grilles d'évaluation de l'utilité sociale.

Valeur : Cette notion renvoie à une acceptation d'ordre morale ou éthique définie par une société. Matérialisées par des lois ou par des principes, les valeurs constituent, pour les individus, des références pour apprécier et guider leurs actions. Pour exemple, les valeurs qui animent l'économie sociale et solidaire sont ainsi résumées dans la charte du CEGES et la charte européenne de l'économie sociale et solidaire : l'homme au cœur de l'économie, la libre adhésion, la gouvernance démocratique. Les principes coopératifs, mutualistes et associatifs découlent directement de ces valeurs.

PIB : Le Produit Intérieur Brut est un indice économique qui rend compte de la valeur totale des biens et services produits par les agents économiques pour une année et un pays donnés. Agrégats des comptes nationaux, il est calculé à partir des valeurs ajoutées exprimées par les entreprises et les comptes des administrations. Cet indice est aujourd'hui mobilisé comme référence pour la mesure de la performance et de la santé économique d'un pays.

Critères : En évaluation, les critères sont les références conçues pour outiller le jugement. C'est au regard des critères que l'évaluateur peut déterminer les indicateurs adaptés, analyser, porter une appréciation, aider à la prise de décision. Un critère n'est pas neutre : il témoigne des valeurs à partir desquelles on va porter un jugement.

Indicateurs : Au service de la mesure, les indicateurs sont les outils à partir desquels on recueille l'information sur l'objet, le dispositif, l'action à évaluer. Ils permettent de saisir et de synthétiser une information en vue de faciliter l'observation et l'analyse. Parmi les indicateurs, on distingue les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs peuvent être de nature économique, sociale...

RSE : La Responsabilité Sociale (ou sociétale) des Entreprises cherche à valoriser la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les effets sociaux et environnementaux de leur activité. Elle vise à adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco responsabilité. (Def. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable et de la Mer).

DEVUSE : Dispositif d'Evaluation et de Valorisation de l'Utilité Sociale en Environnement. Le DEVUSE s'adresse aux associations (ainsi qu'aux SCIC et SIAE) actives dans le domaine de l'environnement. Il leur permet d'évaluer et de valoriser leur utilité sociale, dans le cadre d'un accompagnement extérieur.

BILAN SOCIÉTAL : Cet outil, initié par le CJDES, repose sur une démarche globale pour permettre aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de prendre en compte leurs valeurs autres que financières : citoyennes, environnementales, humaines, démocratiques... Le Bilan Sociétal est simultanément un instrument d'évaluation de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et une démarche de progrès. Une de ses caractéristiques essentielles est la prise en compte du point de vue des parties prenantes de l'entreprise, dès l'amont, par le renseignement d'un questionnaire commun à toutes ces parties prenantes. Cette particularité accroît la fiabilité de l'évaluation, amplifie l'implication des acteurs sur les exigences sociales et environnementales et renforce donc l'efficacité d'une démarche de progrès.

→ Liste des organisations

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

CRESS PACA : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CRIDA : Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie

Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée

Culture et Promotion

CJDES : Centre des Jeunes Dirigeants et des Acteurs de l'Economie Sociale

Pennec étude conseil

AMS : Association de Médiation Sociale de Marseille

ESSOR 13 : Entreprises Sociales et Solidaires Organisées en Réseau

SCIC OKHRA : Conservatoire des ocres et pigments appliqués

ADEAR 83 : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural dans le Var

ARPE PACA : Agence Régionale pour l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

CNAR ENVIRONNEMENT : Centre National d'Appui et de Ressources en Environnement

AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Fédération des jardins de cocagne

CNRLQ : Comité National de Liaison des Régies de Quartier

APEAS : Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire

L'Atelier Coopératif

Conseil régional Rhône-Alpes

PRIDES CARAC'TERRES : Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique
Solidaire - Tourisme solidaire et de territoires

CRESS Rhône-Alpes : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Rhône-Alpes

REVES : Réseau Européen des Villes et des régions pour l'Economie Sociale

ARF : Association des Régions de France



Le séminaire a été organisé par
**la Chambre Régionale de l'Economie
Sociale et Solidaire**

Avec l'expertise de
l'Atelier Coopératif

Et l'appui du Comité Technique :

- **APEAS**
- **ARPE**
- **Le Collège Coopératif**
- **Culture & Promotion**
- **ESSOR 13**

Retrouvez la boîte à outils "utilité sociale" sur le site

www.cresspaca.org



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
19 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille
Tél +33 (0)4 91 54 96 75
Fax +33 (0)4 91 04 08 29
Métro Préfecture
cress@cresspaca.org
www.cresspaca.org



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

